

PRÉFET DE LA CHARENTE

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public pour le département de la Charente



2017-2023

Annexe 1 - Fiches actions

5. Accès aux soins

Thème	Accès aux soins	
Action	<p><u>Déploiement du Pacte Territoire Santé pour favoriser l'accès aux services de santé dans les territoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'installation des jeunes médecins dans les territoires fragiles - Développer les stages des futurs médecins en cabinet de ville - Favoriser le travail en équipe notamment dans les territoires ruraux et périurbains - Assurer l'accès aux soins urgents en moins de 30 minutes - Mieux accompagner les professionnels de santé dans leur quotidien - Soutenir une organisation des soins de ville adaptée à chaque territoire 	
Sous-action éventuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le projet de santé des Maisons de Santé Pluri professionnelles (mono site ou multi site) en favorisant la coopération des professionnels de santé - Signer des Contrats d'Engagement de Service Public - Signer des Contrats de Praticiens Territoriaux de Médecine Générale - Réceptionner le projet de santé, et le règlement intérieur des centres de santé 	
Description synthétique	<p>Une MSP : un projet de santé, un socle minimum 2 MG et une IDE Définition d'un CESP Définition d'un PTMG Définition d'un centre de santé : un projet de santé et un règlement intérieur (Règlement Intérieur)</p>	
Emprise géographique	<p>Le zonage médecine générale nous permet de connaître les zones d'accompagnement prioritaire. Avec le nouveau PRS le zonage est revu en ce moment par le niveau national.</p>	
Pilotes et missions	<p>Délégation départementale de la Charente ARS Accompagnement des projets de santé des professionnels de santé</p>	
Partenaires associés et missions	<p>URPS CDOM CPAM Préfecture, Conseil départemental et Conseil régional Élus territoriaux Partenaires et signataires de CLS Établissements sanitaires de Charente</p>	
Calendrier de mise en œuvre	<p>PROGRAMME RÉGIONAL DE SANTÉ 2018 - 2022</p>	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution de la démographie médicale - Évolution de l'offre de soins primaires 	
Nombre de MSP	Valeur initiale :	17 Projets de santé validés par l'ARS
CESP	Actualisation en cours	
PTMG	Actualisation en cours	
CENTRE DE SANTE	Actualisation en cours	

Financement	<u>Des M.S.P.</u> : ARS pour la partie relative aux échanges entre professionnels <u>Projets Immobiliers</u> : Conseil Régional, Conseil départemental communauté de communes, Europe, Etat, Caisse des dépôts et Consignation
-------------	---

Amélioration de l'accessibilité des services au public	
<input checked="" type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Numérique
<input type="checkbox"/> Horaire	<input checked="" type="checkbox"/> Mutualisation

Thème	Accès aux soins
Action	<i>Créer les conditions d'un exercice attractif pour les médecins généralistes</i>
Sous-action éventuelle	Faciliter l'accès aux études de médecine par la proximité géographique
Description synthétique	<p>L'objectif est de prévenir, au travers d'une nouvelle offre locale de formation spécialisée dans le domaine de la santé, le processus territorial de désertification médicale.</p> <p>Face au vieillissement de la profession de médecin et à la désertification médicale qui s'annonce en Charente, le projet est d'offrir aux candidats locaux les moyens de se former près de chez eux.</p> <p>L'Université de Poitiers, le Centre universitaire de la Charente, le Département de la Charente, la Ville d'Angoulême et l'agglomération du Grand Angoulême sont partis des constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Charente présente un des taux de réussite au baccalauréat les plus élevés de France, mais aussi un taux très bas de réussite dans les études supérieures, • En première année de médecine à Poitiers les Charentais sont moins représentés que les étudiants des trois autres départements (en 2016 ils étaient 170 sur 1 350 candidats), • Argument économique avancé : le manque de moyens financiers suffisants empêche les jeunes Charentais de se lancer dans des études de médecine. <p>S'appuyant sur le fait qu'une solution de proximité peut inciter les jeunes à s'engager dans cette voie, l'Université de Poitiers et les collectivités territoriales ont décidé de s'associer en vue de l'ouverture d'une Première année commune aux études de santé (Pacès) au Centre universitaire de la Charente à la rentrée 2017.</p> <p>La convention de partenariat 2016-2020 du 20 juillet 2016, définit les conditions d'accueil de la Pacès au Centre universitaire et détermine dans une annexe « budget prévisionnel » les engagements de chaque partenaire ainsi que la répartition de la charge financière correspondante.</p> <p>Alors que l'Université de Poitiers assume la responsabilité administrative, académique et pédagogique des formations de la Pacès, les collectivités territoriales partenaires concernées se sont engagées à prendre en charge financièrement le coût induit par l'établissement de la Pacès localisée au Centre universitaire de la Charente et l'accueil à l'Espace Franquin des séances de tutorat afin d'accompagner les étudiants après les cours.</p> <p>Il convient de préciser que le Département de la Charente est le plus gros contributeur et intervient dans ce projet à hauteur de 90 %, à travers sa contribution directe et les fonds alloués au Centre universitaire.</p>
Emprise géographique	Offre de formation apportée à l'ensemble des bacheliers et étudiants du territoire picto-charentais, dans le respect de l'égalité de traitement des usagers du service public de l'enseignement supérieur.

Pilotes et missions	Université de Poitiers Centre universitaire de la Charente
Partenaires associés et missions	Département de la Charente Mairie d'Angoulême Grand Angoulême
Calendrier de mise en œuvre	Ouverture au 1 ^{er} septembre 2017
Indicateurs de suivi	Taux de réussite au concours des étudiants en Pacès au Centre universitaire de la Charente. Ce taux ne devra pas être significativement différent de celui des étudiants inscrits sur le site du campus de Poitiers.
Coût de l'action	Budget prévisionnel sur 3 années universitaires (2017-2020) : 246 150 €, dont : <ul style="list-style-type: none"> • 139 850 € en 2017-2018 • 53 150 € en 2018-2019 • 53 150 € en 2019-2020 Intervention de chaque partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Département : 167 400 € • Centre universitaire de la Charente : 54 750 € • Ville d'Angoulême : 24 000 €
Financement	Département, Centre universitaire de la Charente, Ville d'Angoulême,

Amélioration de l'accessibilité des services au public

<input type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Numérique
<input type="checkbox"/> Horaire	<input type="checkbox"/> Mutualisation

Thème	Accès aux soins
Action	Accompagnement des projets de santé
Sous-action éventuelle	Création d'un pôle de santé
Description synthétique	Pour enrayer la spirale de la désertification médicale et en complément des actions menées dans le cadre du Contrat Local de Santé, les professionnels, en partenariat avec la Municipalité de Barbezieux-Saint-Hilaire, ont engagé les démarches pour constituer un pôle de santé, dans le but de maintenir et renforcer l'offre de soins de 1er recours. Ce projet, réalisé au cours de réunions pluri-professionnelles, a été labellisé par les services de l'ARS. La création d'une maison de santé pluridisciplinaire constitue un élément fondamental de la démarche.
Emprise géographique	Territoire des 4B Sud Charente
Pilotes et missions	Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire
Partenaires associés et missions	Pays Sud Charente, Communauté de communes des 4B Sud Charente, l'ARS
Calendrier de mise en œuvre	2017-2018
Indicateurs de suivi	Ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire.
Coût de l'action	Montant total de l'opération : 1 231 000 €
Financement	Europe, Etat, Région, Département, commune de Barbezieux

Amélioration de l'accessibilité des services au public	
<input checked="" type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Numérique
<input checked="" type="checkbox"/> Horaire	<input checked="" type="checkbox"/> Mutualisation

Thème	Accès aux soins	
Action	Accompagner les assurés dans l'ouverture des droits et la réalisation des soins	
Sous-action éventuelle		
Description synthétique	<p>L'Assurance Maladie est un acteur clé dans la lutte contre le renoncement aux soins. A travers la réalisation d'un diagnostic local réalisé sur la base de 1315 assurés ayant visité les accueils de l'Assurance Maladie, la CPAM de la Charente a constaté que 24,64% d'entre eux se trouve en situation de renoncement aux soins. C'est pourquoi elle a souhaité intégrer une expérimentation nationale : la PFIDASS (Plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé).</p> <p>L'objectif de cette plateforme est d'accompagner les assurés jusqu'à la réalisation effective de leurs soins.</p> <p>Les assurés en situation de renoncement aux soins sont repérés en interne lors de leurs différents contacts avec l'Assurance Maladie mais aussi par des partenaires externes. La CPAM mobilise ensuite une équipe de techniciens pour accompagner les assurés dans la réalisation de leurs soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de droits - Accompagnement dans le parcours de soins - Montages financiers - Prévention <p>Cible : les assurés du Régime Général, charentais, en situation de renoncement aux soins.</p>	
Emprise géographique	Le dispositif est déployé sur l'ensemble de la Charente, dont les quartiers prioritaires de la ville.	
Pilotes et missions	CPAM de la Charente	
Partenaires associés et missions	<p>Service médical de l'Assurance maladie, Service social de la CARSAT, la Mutualité Française et les organismes complémentaires, le Département via ses maisons des solidarités, Pôle Emploi, la CAF, les CCAS, les missions locales, les professionnels de santé, etc. Ces partenaires ont un rôle dans la détection des assurés en situation de renoncement aux soins et leur accompagnement.</p> <p>Leur liste est non exhaustive. La CPAM de la Charente déploie progressivement son réseau de partenaires sur cette thématique.</p>	
Calendrier de mise en œuvre	<p>Mars-avril 2016 : réalisation d'un diagnostic sur le renoncement aux soins</p> <p>Mai 2016 : mise en œuvre du dispositif</p> <p>Mai 2017 : bilan de l'expérimentation et généralisation du projet</p>	
Indicateurs de suivi	<p>- Nombre de détections avec part des résidents en QPV</p> <p>- Nombre d'accompagnements réalisés avec succès avec part des résidents en QPV</p>	
	Valeur initiale :	0
	Valeur intermédiaire :	<p>Au 31/12/2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 392 détections - 60 accompagnements réalisés avec succès

Coût de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'une équipe de techniciens + cadres - Sollicitation des fonds d'action sanitaire et sociale de la CPAM
Financement	À ce jour le financement est assuré sur les fonds propres de la CPAM concernant la constitution de l'équipe et son budget d'action sanitaire et sociale pour les aides financières.

Amélioration de l'accessibilité des services au public	
<input checked="" type="checkbox"/> Physique	<input checked="" type="checkbox"/> Numérique
<input checked="" type="checkbox"/> Horaire	<input checked="" type="checkbox"/> Mutualisation

Thème	accès aux soins
Action	Accompagner les assurés dans l'ouverture des droits et la réalisation des soins
Sous-action éventuelle	Bus PMI /offre d'un service médical en milieu rural au plus près de la population
Description synthétique	<p>La description ci-dessous indique les caractéristiques principales du projet qui pourraient faire l'objet d'un travail complémentaire avec les professionnel(le)s concerné(e)s et donc d'une actualisation.</p> <p>Le projet consiste à mettre à disposition un véhicule aménagé pour réaliser des séances d'informations individuelles sur la contraception, l'interruption volontaire de grossesse,..., aider et orienter les personnes, faire des consultations médicales et des actes de vaccination.</p> <p><u>Le personnel</u> : les professionnel(le)s de PMI ainsi qu'un chauffeur, (à moyen constant).</p> <p><u>Les déplacements prévus</u> : deux jours par semaine. Une étude de territoire avait fait ressortir 24 communes, qui ont été réparties sur une rotation de 6 semaines (pour une moyenne kilométrique annuelle d'environ 10 000 kms soit une dépense annuelle moyenne en carburant estimée à 14 k€)</p>
Emprise géographique	Les communes concernées par le projet : Aubeterre, Saint-Séverin, Montbron, Marthon, Brossac, Baignes, Villefagnan, Aigre, Montboyer, Montmoreau, Chabanais, La Péruse, Cherves-Richemont, Segonzac, Montemboeuf, Saint-Projet, Rouillac, Triac-Lautrait, Villebois-Lavalette, Aignes-et-Puypéroux, Champagne-Mouton, Saint-Claud, Blanzac-Porcheresse, Chateaufort.
Pilotes et missions	Département/Direction Prévention Médico-Sociale (DPMS). Le personnel participant à cette action : 1 médecin, 1 infirmière, 1 sage-femme, 1 puéricultrice, 1 chauffeur.
Partenaires associés et missions	Les médecins traitants, les sages-femmes libérales et les mairies.
Calendrier de mise en œuvre	Démarrage à compter de l'achat et de l'aménagement du véhicule
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes qui fréquenteront le service proposé
Coût de l'action	Achat et équipement d'un véhicule ainsi que les frais de fonctionnement (50 à 100 000 €).
Financement	Le Département

Amélioration de l'accessibilité des services au public

<input checked="" type="checkbox"/> Physique	<input type="checkbox"/> Numérique
<input checked="" type="checkbox"/> Horaire	<input type="checkbox"/> Mutualisation

Réalisé pour le compte du Préfet de la Charente
par la **D**irection **D**épartementale des **T**erritoires de la Charente
43,rue Charles Duroselle – ANGOULÊME
ddt@charente.gouv.fr

Avec le concours du Conseil Départemental de la Charente

Version approuvée le 20 décembre 2017